

Économie générale et statistiques : 1er BAC Sciences économiques et gestion

Séance 22 (L'investissement - Cours)

Professeur : Mr JABER Naoufal

Sommaire

I- L'investissement : définition en économie

II- Les différents types d'investissement

2-1/ Les investissements de remplacement et d'extension

2-2/ Les investissements matériels et immatériels

2-3/ Les investissements industriels, commerciaux et financiers

I- L'investissement : définition en économie

L'investissement désigne, en économie, une dépense destinée à augmenter la richesse de la personne qui l'engage. Il s'agit d'une dépense immédiate ayant pour but d'obtenir un effet positif quantifiable à long terme.

Une entreprise peut ainsi investir pour :

- augmenter sa productivité via l'investissement dans de nouvelles machines-outils.
- gagner de nouveaux clients ou travailler son image de marque en investissant dans une campagne de publicité.
- gagner du temps.
- baisser à terme les coûts et augmenter son bénéfice.
- opérer un investissement peut aussi s'avérer utile pour maintenir un chiffre d'affaires ou pour moderniser ses équipements.

II- Les différents types d'investissement

2-1/ Les investissements de remplacement et d'extension

Un investissement est une dépense qui est réalisée dans l'espoir d'en retirer un profit futur.

Ce qui le distingue d'une simple charge est le fait que le profit espéré doit se réaliser sur plusieurs années et non sur un seul exercice. Ils peuvent être classés en plusieurs catégories.

Un investissement peut servir à remplacer un actif (machine, ligne de production, bâtiment,) déjà existant ou, au contraire, servir à accroître les actifs de l'entreprise.

2-2/ Les investissements matériels et immatériels

L'investissement peut porter sur des éléments tangibles (machine par exemple) ou des éléments intangibles. Dans ce dernier cas, le caractère d'investissement dépend de la durée pendant laquelle la dépense va avoir des effets positifs pour l'entreprise.

Si cette durée est inférieure à 1 an, il s'agit d'une charge. Si elle est supérieure à 1 an, il est possible de la considérer comme de l'investissement.

Les dépenses concernées peuvent être très variées. Il peut s'agir de dépenses de formation ou d'une campagne de publicité. Ainsi, la formation, en permettant aux salariés de l'entreprise d'acquérir de nouvelles compétences, va avoir des effets sur la performance de la société sur plusieurs exercices, et peut donc légitimement être considérée comme un investissement.

2-3/ Les investissements industriels, commerciaux et financiers

Selon que la société a une stratégie de croissance interne ou externe, elle réalisera des investissements industriels et commerciaux ou financiers.

Lorsque la croissance se fait par augmentation des capacités de production, la stratégie suivie est la croissance interne.

À l'inverse, des investissements financiers sous la forme de prises de participations dans d'autres sociétés correspondent à une stratégie de croissance externe.